

Délibération n°17 – Dérogation à la règle du repos dominical – Commerces de détail
Par Anne-Catherine Cleuziou

Monsieur le Maire, chers collègues,

Dans la lignée des positions que nous avons prises depuis plusieurs années en tant qu'élu·es du groupe Communiste, nous voterons une nouvelle fois contre cette proposition de dérogation à la règle du repos dominical dans les commerces de détail de Brest.

En quoi cette proposition peut-elle être dite, je cite, « en faveur des salariés » ?

Dans les faits, ces ouvertures sont décidées par l'employeur au mépris des intérêts des travailleuses et des travailleurs.

Qu'est-ce que ces derniers y gagnent ? Quelques miettes des profits réalisés par les grands groupes et les grandes surfaces ? Au détriment des commerces de proximité ?

Cela vaut-il le sacrifice d'un jour de repos, d'un jour comme le dimanche qui constitue un repère collectif et social essentiel ?

Le dimanche doit rester en dehors des logiques marchandes et consuméristes dont nous subissons la prégnance tout le reste du temps.

Après deux années difficiles de crise sanitaire dans un contexte de guerre aux portes de l'Europe, et de crise écologique majeure, il y a nécessité à préserver et renforcer le lien social.

Le dimanche doit demeurer un temps de respiration, un temps libre, mais aussi un temps de partage et de solidarité dédié à la vie familiale, sociale, culturelle, sportive, associative ; un temps où il est permis à toutes et à tous de se retrouver et de s'adonner aux activités de son choix.

Nous n'oublions pas le lien de subordination auquel les travailleuses et les travailleurs sont soumis, et la précarité des contrats dans le secteur du commerce.

Les salarié.e.s, dont une grande majorité de femmes, n'ont en réalité pas le choix de décider si elles ou ils travailleront aux dates concernées par ces dérogations.

Voulons-nous une fois de plus faire peser le poids de la compétition et de la concurrence capitaliste sur les plus fragiles d'entre nous ?

Seul le prononcé fait foi.

Si nous partageons avec la ville de Brest le souci de soutenir notre commerce de proximité, nous pensons néanmoins que cela doit passer par d'autres moyens que par des dérogations au repos dominical.

La gratuité des transports publics serait, par exemple, une mesure bien plus efficace selon nous pour soutenir à la fois le pouvoir d'achat des brestoises et des brestois, qui fait très durement les frais de l'inflation que nous connaissons actuellement, et pour conforter l'attractivité et la vitalité des commerces du centre-ville ayant fait le choix de s'y installer.

Plutôt que la fuite en avant vers toujours plus d'exploitation des salarié.e.s, nous préférons la mise en place de mesures plus innovantes et socialement responsables pour créer de l'activité commerciale à Brest.

Élus communistes, nous voterons donc contre cette délibération.

Merci de votre attention.